



LE JOURNAL DES CÔTERAINS

Au fil des pages

- 2 - le mot du Maire
- 3 - les travaux assurés par les employés communaux
- 3 - armoires « incendie » des villages
- 3 - schéma directeur d'assainissement
- 4 - schéma directeur d'eau potable
- 4 - assainissement
- 5 - conteneurs semi enterrés
- 5 - du peu de civisme de certains
- 6 - des nouvelles des hauteurs (Refuge de la Balme)
- 6 - notre patrimoine
- 7 - garage à louer
- 7 - service de car du jeudi
- 7 - passeports biométriques
- 7 - recensement de la population
- 7 - les transports en Savoie
- 8 - un bon anniversaire à la fête du Paché !
- 8 - un nouveau gérant pour le chalet du ski
- 8 - l'école du Villard assiste au cirque Médrano
- 9 - des nouvelles du SI
- 10 - collectif Amaru-Ka
- 10 - la Poterie du Murger
- 11 - hommage aux combattants de 1914/1918
- 11 - le Club l'Amitié se réunit
- 12 - infos utiles



Le mot du Maire



Voici déjà le deuxième numéro du « Journal des Côterains », cette fois en couleurs, grâce à l'aide de l'atelier de reprographie de la Communauté de Communes du Canton d'Aime.

Que s'est-il passé sur notre commune depuis ce printemps ?

- D'abord la modification du système de ramassage des ordures ménagères, pas tout à fait terminée à ce jour, qui induit quelques changements dans les habitudes (points de collectes un peu plus éloignés mais permettant un tri sélectif, y compris du verre, à chaque point de dépose).
- La mise aux normes du système d'assainissement du refuge de La Balme afin de permettre une éventuelle rénovation du bâtiment.
- L'acquisition d'un engin polyvalent (chasse-neige et travaux publics) en remplacement de l'ancien qui avait bien mérité un peu de repos.
- La première tranche des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux de Montméry a été menée à bien. La deuxième tranche débutera au printemps prochain.

Pour les années à venir l'application des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement conduira la commune à devoir faire des investissements lourds pour la défense incendie, la sécurisation de l'approvisionnement en eau et l'assainissement des villages des Bergeries et de Moulins.

Il s'agit là de travaux de longue haleine dont la programmation devra tenir compte du contexte économique peu favorable ainsi que de la réforme de la fiscalité locale qui laisse planer quelques incertitudes sur le maintien des capacités d'investissement des communes.

D'autres projets, plus visibles et aussi plus valorisants que d'enfouir des « tuyaux », sont aussi à l'étude : réfection et agrandissement du refuge de La Balme, aménagement d'une salle polyvalente dans le bâtiment de la salle des fêtes, réfection du clocher (charpente et couverture).

Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même sommes à votre écoute pour recueillir vos remarques mais aussi vos idées et suggestions pour un développement harmonieux de notre commune.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année nous souhaitons à tous, bonheur et santé, et que tous vos vœux puissent se réaliser.

Nous nous retrouverons tous le 9 janvier 2010 à 18 H 00, à la salle des fêtes, pour les traditionnels vœux de la municipalité.

Michel OUDARD

Les travaux assurés par les employés communaux

Les employés communaux assurent les travaux habituels d'entretien et de réparation. Vous avez probablement pu voir le nouveau tractopelle, outil polyvalent indispensable été comme hiver. L'ancien a tenu sa place pendant 15 ans, il était temps de le remplacer.

Notons que le fauchage des bords de routes communales, de chemins et accès de villages sera maintenant assuré par les employés de la commune grâce à l'acquisition d'une épareuse qui fonctionne sur le tractopelle.

Les employés ont assuré quelques travaux qui montrent leur professionnalisme : la réalisation de plusieurs chambres pour contenir les compteurs d'approvisionnement en eau potable : à Beguevey, aux Lognes, au Villard ; l'enfouissement du réseau France Télécom pour le futur chantier de l'OPAC et le réseau d'eau pluviale, les fourreaux et les massifs d'éclairage public en dessous de Pré Bérard. Ces travaux appellent de leur part une véritable polyvalence de compétences constamment utiles à la commune.

Xavier BONNET-EYMARD



Armoires « incendie » des villages

Cet été, les employés communaux ont fait le recensement du matériel de lutte contre l'incendie disponible dans les armoires des différents villages. Ce matériel avait été mis en place il y a plus de trente ans et il était nécessaire de s'assurer de sa fiabilité. Il a donc été testé par les pompiers du centre de secours d'Aime. Une partie s'avère être défectueuse et pourrait être dangereuse lors de son utilisation. Avec l'évolution technique des moyens de secours, et en accord avec le SDIS, le renouvellement de ce matériel n'apparaît pas nécessaire. Le matériel encore en état sera redistribué sur les villages de la commune les plus éloignés du centre de secours d'Aime et les autres armoires seront déposées.

Michel OUDARD

Schéma directeur d'assainissement

Le rapport que nous avons reçu nous permet d'en tirer des analyses et des constats dont une liste de réparations, avec plus ou moins d'urgence, à mettre en œuvre pour la commune sur un réseau en service. Pour les particuliers, un certain nombre d'anomalies nous sont signalées afin de traiter les eaux parasites. Nous avons adressé aux personnes concernées un courrier, leur demandant soit un contrôle, soit une mise en conformité. Cette mise en conformité est nécessaire et obligatoire.

Pour le bien de tous, nous nous devons de traiter ce problème d'eaux parasites qui doublent le volume des eaux usées traitées à la station d'épuration, par temps de pluie, et donc les factures d'épuration de l'eau correspondantes !

Joël COLLOMB

Schéma directeur d'eau potable

La réglementation en vigueur a introduit (ou renforcé) les dispositions concernant l'alimentation en eau potable et la sécurité incendie dont la responsabilité incombe aux communes. En ce qui nous concerne, plusieurs bornes de défense incendie ne correspondent pas aux normes requises faute de réserve suffisante en amont ou d'un réseau sous-dimensionné. Le rapport en notre possession nous propose quatre versions possibles qui ont été soumises au choix du conseil municipal. Celle qui a la faveur des élus est : « réseaux maillés et réservoir unique pour un montant de 1 157 675 € ».

C'est un investissement important que nous ne réaliserons qu'en partie durant notre mandat, cependant nous devons en tenir compte au cours des travaux d'assainissement à Montméry (c'est fait, voir article ci-après) et aux Grande et Petite Bergerie.

La commune n'ayant qu'une seule ressource d'alimentation d'eau, il nous est préconisé d'envisager un secours d'alimentation par l'une des communes voisines. Le montant indiqué ne tient pas compte de cette hypothèse. Affaire à suivre ...

Joël COLLOMB

Assainissement

La première tranche de l'assainissement à Montméry est terminée. C'est ainsi 15 habitations qui sont raccordées au réseau collectif et 6 boîtes de branchement individuel en attente, mises en place à la demande des particuliers.

A l'ouest du village, nous avons profité des travaux pour refaire le collecteur d'eaux pluviales sur 120 m afin de permettre aux riverains de se raccorder et d'assainir l'existant. Le terrassement a permis aussi de créer 2 places de stationnement en contrebas du virage dit «à la con ».

Pour l'enfouissement des réseaux secs, le câblage basse tension est réalisé.

A ce jour, après l'aspect administratif de réception, les branchements individuels vont être réalisés avec, en parallèle, le nouvel équipement d'éclairage public comprenant 11 mâts et 3 consoles sur bâtiment.

Nous avons également mis en place une chambre à vannes pour l'eau potable, dimensionnée pour réaménager avec les compteurs les alimentations existantes et permettre les extensions futures. Ce fut l'occasion aussi de refaire le collecteur défectueux de vidange et l'étanchéité intérieure du bassin.

Après une analyse sur le schéma directeur de l'eau potable, que nous avons en cours, nous avons fait réaliser une extension du réseau de Montméry, en attente sur la route de St Jacques. Cela permettra dans le futur l'alimentation du village par la Grande Bergerie.

En ce qui concerne la voirie, nous espérons que le temps nous permettra de faire traiter en émulsion la route d'accès du village. Par la suite, nous prévoyons de traiter par enrobé en 2010, le chemin de Surville.

L'implication des élus pour cette opération, en relation avec les habitants, a permis un suivi et un contrôle constants des travaux et économiser pour la commune la prestation d'une société que nous aurions contactée.

Nous espérons avoir rempli notre rôle au mieux de nos possibilités.

Nous remercions à cette occasion tous les habitants concernés qui ont bien voulu accepter notre proposition pour faire vider, ensemble, leur fosse sceptique par un organisme agréé comme le prévoient les règlements sanitaires en la matière.

Nous devrions confirmer pour 2010 la deuxième tranche de travaux.

Joël COLLOMB

Conteneurs semi enterrés (moloks)

Nous pensons, à l'automne 2010, après avoir réglé le problème foncier, installer 3 grappes de conteneurs sur les sites suivants :

- Petite Bergerie
- Secteur de Cassiel
- Sortie du Villard au départ de la rue du Val

Nous aurons alors atteint le quota prévu pour la commune.

Le dispositif MOLOKS, outre l'aspect pratique (tri possible désormais à tous les points de collecte) va permettre d'engendrer des économies non négligeables sur les postes ramassage et incinération ... et sur la pollution.

Nous avons également l'intention d'installer, au Moulin du Crêt, un équipement pour la collecte des cartons.

Joël COLLOMB

Du peu de civisme de certains



Malgré les affiches apposées à chaque emplacement de conteneurs-poubelles, quelques personnes continuent d'y déposer leurs encombrants (cartons, batteries, chaises, parasols, pots de peintures, radiateurs, etc.). Tous ces objets doivent être impérativement déposés à la déchetterie de Valezan.

Devant la recrudescence de ces dépôts sauvages nous appliquerons dorénavant les amendes prévues à cet effet : le fait de déposer des ordures sur la voie publique est passible d'une amende pouvant se monter à 1500 euros lorsque l'infraction est commise à l'aide d'un véhicule (amende de 5^{ème} classe -article R635-8).

En dehors de l'aspect inesthétique et insalubre de ces dépôts, leur ramassage par les agents municipaux a un coût non négligeable pour la collectivité. Les heures passées à effectuer ce travail seraient beaucoup plus utiles affectées à d'autres tâches.

Sachant que ce problème n'est dû qu'à quelques personnes, je remercie tous ceux d'entre vous qui procèdent consciencieusement au tri de leurs poubelles et qui font l'effort de déposer leurs encombrants à la déchetterie de Valezan.

Michel OUDARD

Des nouvelles des hauteurs !!!

Si vous avez fréquenté le haut de la commune cet automne, vous avez pu remarquer un gros chantier à l'aval du refuge de la Balme et quelques travaux sur la piste d'accès.

Cela a entraîné quelques désagréments pour les randonneurs – pieds boueux ! – et provisoirement gâché un peu la beauté de notre magnifique vallon. Mais c'est pour la bonne cause et l'environnement va y gagner.

L'assainissement du refuge a, en effet, été entièrement renouvelé et sera tout à fait adapté à sa fréquentation. La commune a pu bénéficier pour cette opération d'un partenariat multiple qui nous a permis d'obtenir un taux de subvention exceptionnel de 80 %. Le projet a été financé dans le cadre d'une convention de recherche entre l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, l'Association des Elus des Communes de Montagne et Anjou Recherche, filiale du groupe Véolia. Il s'agit d'un procédé expérimental d'assainissement pour site isolé, dont la filtration est assurée par deux fosses toutes eaux, trois « filtres à coco » (copeaux de coco) et une tranchée d'épandage. Cette installation a pour particularité d'absorber facilement les variations de charge, qualité précieuse pour un refuge dont la fréquentation peut varier de trois à trente personnes du jour au lendemain. Elle fera l'objet d'un suivi par Anjou Recherche pendant deux ans, avec une garantie de bon fonctionnement au terme de ce délai.

Notre refuge communal, malgré son aspect rustique et traditionnel, se trouve donc à la pointe du progrès ! Un peu de gazon au printemps prochain et le vallon aura retrouvé tout son charme.

Bonnes randonnées !

Serge DOBIAS

Notre patrimoine

Notre commune est étendue sur de nombreux villages qui ont pratiquement tous une chapelle, ce qui nous donne un nombre de bâtiments assez important à entretenir :

- 9 chapelles dont 2 en montagne
- 2 oratoires
- 11 croix
- 17 bassins

Les municipalités antérieures ont su préserver ces bâtiments, beaucoup de toitures ont été refaites, la dernière en date étant la chapelle Ste Marguerite de La Sciaz où il reste toutefois les façades extérieures à faire. Nous avons réalisé un état des lieux avec photos pour avoir une base de travail et déterminer les urgences.

Mais le gros chantier à mettre en œuvre rapidement est le clocher de l'église St Laurent qui donne de gros signes de faiblesse au niveau de sa charpente et de son étanchéité.

Enfin, merci à toutes les personnes qui oeuvrent pour entretenir le patrimoine des Côterains.

Philippe SILVESTRE



bassin Chef Lieu avant et après travaux

Garage à louer

La commune de la Côte d'Aime met en location le garage de la cure. Pour plus d'informations, contacter la mairie au numéro suivant : 04 79 09 70 62.

Service de car du jeudi

Nous vous rappelons qu'un transport à destination d'Aime est assuré, par les cars Loyet, tous les jeudis matin. Départ de Valezan à 8 H 45, ramassage aux différents abris bus. Retour fin de matinée. Ce service est ouvert à tous.

Passeports biométriques

Toute demande de passeports doit désormais être faite à la Mairie de Bourg St Maurice ou de Moûtiers, ou encore dans une commune agréée par la Sous-Préfecture.

Coût : Adulte : 88 € Enfant entre 15 et 18 ans : 44 € Enfant de moins de 15 ans : 19 €

Recensement de la population

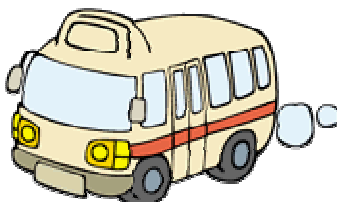
A partir du 21 janvier 2010, et pendant 4 semaines, Brigitte HOLVOET sera chargée d'effectuer le recensement sur notre commune. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Les transports en Savoie

Le Conseil Général a mis à disposition du public deux sites internet pouvant faciliter les déplacements en Savoie.

- Le premier répertorie les transports en commun existants dans le département avec la possibilité de réserver et d'acheter un billet en ligne (adresse du site : <http://www.mobisavoie.fr>)
- Le second est un site de covoiturage permettant, après inscription, de proposer tout type de trajet afin d'en partager les frais (adresse du site : <http://www.savoiecovoiturage.fr> , accessible aussi directement depuis [mobisavoie.fr](http://www.mobisavoie.fr)).

Ces deux sites fonctionnent depuis quelques semaines. Ils évolueront et s'étofferont au fil du temps.





Vous avez la parole !

Les Eclaireurs du Bresson

Bon anniversaire à la Fête du Paché !

A l'initiative de quelques personnes, la Fête du Paché a vu le jour en 1999 et nous allons donc fêter ce rassemblement le samedi 5 décembre pour la dixième année consécutive.

Cette soirée, normalement réservée aux habitants de la Côte d'Aime et de Valezan, n'a cessé de prendre de l'ampleur et l'an dernier, il a fallu « pousser les murs » pour accueillir tout le monde !

Cette année, les organisateurs, composés de quelques Eclaireurs et Vignerons, vous ont demandé de bien vouloir réserver votre soirée ; cela, non seulement pour limiter la surcharge de la salle des fêtes mais également en prévision du nombre de repas, préparés, comme toujours, par notre ami Maurice Collomb. A ce jour, la salle est pleine, et malheureusement, nous ne pouvons plus prendre de nouvelles réservations.

Pour ce dixième anniversaire, nous nous sommes permis de faire déplacer un certain groupe de chanteurs borains, dont nous ne citerons pas le nom !!!

Un nouveau gérant pour le Chalet du Ski de Fond !

Le chalet des Eclaireurs du Bresson a changé de gérant. ; en effet, après 15 ans passés là-haut, la famille CHARPENTIER a décidé de se retirer. Nous la remercions vivement pour son dévouement pendant toutes ces années.

Nous avons confié cet établissement à Thomas BOURGEON qui habite la Côte d'Aime : il vous proposera comme d'habitude, des locations de skis de fonds et de raquettes, et également de petits plats et des boissons chaudes à déguster au retour de vos différentes ballades.

Quant à nous, Ski Club, nous avons établi un calendrier de manifestations sportives, pour le plaisir de tous. Alors, bienvenue à tous !

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite de bonnes ballades, avec ou sans nous, dans ce magnifique Versant du Soleil.

*Le Président,
Gilles Girard*

L'école du Villard assiste au spectacle du cirque Medrano

Le mardi 10 Novembre, deux cars emmenaient les 60 élèves de l'école du Villard à Chambéry pour assister à une représentation du cirque MEDRANO sur le site du Parc des expositions.

La séance qui a duré une bonne heure et demie a enthousiasmé petits et grands : tigres, éléphants, chats ! illusionniste, acrobates au trapèze et aux poutres, transformistes aux costumes de lumières, clowns, motos-cross dans une sphère...il y en avait pour tous les goûts et les enfants ont tous été ravis de ce spectacle !

Après un pique-nique dans la cour de l'école Caffé, les maternelle-CP (20 élèves) sont rentrés en classe alors que les CE (22 élèves) visitaient les rues remarquables de Chambéry avec une guide passionnante. Les CM, quant à eux ont gravité autour du château des Ducs de Savoie à la recherche de tous les vestiges du Moyen Age, visite commentée également par une guide intéressante.

A 15 h sonnait l'heure de rentrer au Villard après cette journée en ville bien remplie.

Merci à la mairie et à l'APE qui financent ces sorties scolaires.

Des nouvelles du Syndicat d'Initiative...

Beaucoup d'animations ont été proposées tout au long de cette année par le Syndicat d'Initiative de La Côte d'Aime. La dernière en date est la fête de la pomme qui s'est déroulée le samedi 17 Octobre 2009. Dès 13h, la place de la Mairie est en pleine effervescence...L'équipe du syndicat d'Initiative, les « croqueurs de pommes », M.Vianey producteur de pomme, Charlotte Fattet créatrice de jouets en bois et les bénévoles s'activent pour mettre en place la fête de la pomme côteraine.

Dès 14h, les premières pommes sont broyées puis pressées par Alain et Noel. Chacun, munis de ses bouteilles vides vient récolter ce délicieux breuvage...Grâce à la remorque pédagogique des « croqueurs de pommes », les petits ne sont pas en reste puisqu'ils ont pu broyer et presser leurs propres pommes. En effet, avec un petit broyeur et un petit presseoir, les gestes sont les mêmes mais en toute sécurité. Puis, autour d'une quinzaine de personnes, Rosette Vallat des Croqueurs nous a exposé tous les secrets de l'écosystème du verger.



Après ces multiples activités, tous étaient très contents de se retrouver autour de jus de pomme chaud, parfumé à la cannelle, offert à la buvette et de déguster les desserts à la pomme du concours pour désigner le gagnant ! C'était un après-midi bien rempli, en toute convivialité.

Le Syndicat d'Initiative s'est également donné une mission : conserver et transmettre notre patrimoine Côterain. Cette démarche est déjà bien engagée avec le film sur la fabrication du fromage racontée par Albert Ollinet visible à la fruitière et celui sur la maison traditionnelle de Joannes Girard. Ces deux films réalisés par Daniel Truel permettent à tous de connaître un peu mieux l'histoire de notre village natal ou d'adoption. D'une quinzaine de minutes chacun, ils nous ont donné envie de créer un « vrai » film sur notre village avec Anne et Eric Lapied, brillants cinéastes de la montagne. Le projet les a séduits et ils tournent actuellement ce film ambitieux de presque une heure sur La Côte d'Aime. Sa sortie devrait avoir lieu au cours du printemps 2011.

Les rencontres intergénérationnelles font aussi partie des objectifs du Syndicat d'Initiative. Pendant les vacances de Toussaint, des jeunes de 11 à 14 ans du canton, accompagnés par une animatrice de l'EAC ont été reçus pour découvrir la vie de nos anciens. A travers les films « Rencontres », « Fabrication du fromage » et l'« Ecomusée de Montméry », ils se sont imprégnés des souvenirs d'antan. S'en sont suivis de nombreux échanges avec les acteurs principaux : Michèle Buthod-Garçon, Albert Ollinet et Joannès Girard. Une journée gravée dans la mémoire de chacun, riche d'enseignement.

Le Syndicat d'initiative souhaite également collaborer avec les autres associations de La Côte d'Aime. Quelques actions sont en train de se mettre en place pour le marché de Noël de l'Association des Parents d'Elèves et un spectacle sera proposé aux enfants de l'école pour le goûter traditionnel de Noël. La Fête des Côterains prévue pour le mois de juin 2010 nous permettra aussi de nous rencontrer.

Afin d'offrir un meilleur programme d'animation et de créer des rencontres entre les habitants de nos hameaux, nous vous soumettons une enquête (questionnaire joint) afin de mieux connaître vos envies et vos attentes. Ce petit questionnaire ne vous prendra que 5 minutes et plusieurs lieux de retour dans des boîtes aux lettres sont à votre disposition. On compte sur vous pour que notre commune s'éveille.

Collectif AMARU KA

Le Collectif Amaru Ka est une association de Loi 1901, créée le 9 septembre 2009 et structurée sous forme d'un collectif local. Il a pour volonté d'informer et d'agir dans différents domaines et de faire lumière sur des alternatives existantes en matière d'écologie et d'agriculture responsable ainsi que dans l'actualité, la culture et les sports outdoor ; il est ouvert aux personnes de tous âges qui souhaitent s'épanouir dans un esprit de partage et avec une démarche positive.

Les deux projets porteurs sont :

- un Système d'Echange Local (SEL) en Haute-Tarentaise permettant l'échange de biens ou de services via un système de valorisation ; l'avantage majeur est de nouer des liens intergénérationnels tout en développant des relations sociales de solidarité et de partage.
- Les potagers d'Amaru Ka, concept de potagers collectifs gérés par l'association, permettent à toute personne désireuse de cultiver la terre d'y avoir accès moyennant une location annuelle. Un système d'adhésion à une charte a été développé, afin de responsabiliser les ayants droit mais aussi d'harmoniser une gestion éco-citoyenne.

Pour tous renseignements :

06 13 80 39 04

Collectif.amaruka@gmail.com

La Poterie du Murger s'installe à la Côte d'Aime !

Il y a 22 ans, je suis venue du Plat Pays pour travailler à la station de la Plagne comme animatrice pour enfants, et ensuite, comme ATSEM à l'école maternelle. Arrivée à l'âge mûr, j'ai souhaité réaliser un projet de ma propre invention et un jour de l'été 2000, l'idée de faire de la poterie a pris forme. Me voilà partie pour une grande aventure !

C'est en 2002 que la Poterie du Murger a vu le jour. Deux ans de travail acharné ont été nécessaires pour mettre au point des formes et des émaux personnalisés et harmonieux. En sept ans de pratique, la maîtrise du tournage et des émaux s'est aiguisée ; ainsi, les poteries continuent à évoluer.

Cet automne 2009, la Poterie du Murger prend un nouveau virage : suite à la proposition de la Mairie appuyée par le Syndicat d'Initiative, elle est venue intégrer la salle de classe qui se libérait dans l'ancienne école de Pierrolaz. L'accueil a été chaleureux ! Tous les voisins sont venus me souhaiter la bienvenue.

J'en profite ici pour remercier vivement la Mairie pour son aide et les travaux qu'elle a effectués dans le bâtiment.

A présent, il ne me reste plus qu'à retrousser les manches. Noël approche à grands pas. A cette occasion je vous invite à venir visiter l'atelier que j'aurai un grand plaisir à vous faire découvrir.

Heures d'ouverture : novembre – décembre, tous les après-midis de 15 H à 18 H 30 (et tant que vous verrez de la lumière)
Les week-ends sont réservés aux marchés de Noël (voir l'affiche à l'atelier)

Portable : 06 11 84 10 28 – Mail : agnesrawoe.lemoullec@orange.fr

Agnès LE MOULLEC



Hommage émouvant aux combattants de la Grande Guerre

Il est 11 heures, le lundi 11 novembre 1918, les cloches des églises sonnent à toutes volées dans toute la France : tôt le matin, l'armistice a été signé à Rethondes en forêt de Compiègne entre les Alliés et l'Allemagne. Après quatre ans de combats acharnés, huit millions de morts et six millions de mutilés, c'est la fin de la Première Guerre Mondiale, celle de 1914-1918. On disait que ce serait la dernière, la « der des der », tellement elle fut effroyable...

Ce 11 novembre 2009, dans notre commune, un hommage émouvant était rendu au courage et au sacrifice de tous ces combattants de la Grande Guerre... La population était au rendez-vous à 10 H 30 devant le monument aux morts pour la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918.

Après les discours de notre Maire, Michel OUDARD et du Président des Anciens Combattants, André SILVESTRE, une minute de silence a été observée, accompagnée du salut d'un Chasseur du 7^{ème} BCA habitant la Côte d'Aime.

Un vin d'honneur a ensuite été servi à la Salle des Fêtes.

Sonia JULIE



Le Club l'Amitié se réunit

En ce dix-huit novembre
Le Club l'Amitié a réuni ses membres
Pour partager un repas raffiné
Dans une salle joliment décorée

Airs d'harmonica et d'accordéon
Ont accompagné de nombreuses chansons.
Des anniversaires furent fêtés,
Exemple ce refrain composé :

« A la Côte d'Aime
On aime bien rire et chanter
Et comme aujourd'hui c'est la fête
On s'amuse bien... qui ça ?
Nous les anciens... où ça ?
A la Côte d'Aime ».

Agnès GIRARD





soit par mail (famillegirardjmg@aol.com), soit par téléphone (Gisèle au 04 79 55 66 46)
ou encore sur papier libre adressé à :

Commission Communication - Mairie de la Côte d'Aime

INFOS UTILES

Mairie	04 79 09 70 62	Heures d'ouverture au public : - mardi de 14 H 00 à 17 H 00 - mercredi de 14 H 00 à 17 H 30 - vendredi de 09 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 www.lacotedaime.com - mairie.cotedaime@wanadoo.fr
Syndicat d'initiative	04 79 55 69 25	Heures d'ouverture : Les lundi, mercredi et vendredi de 14 H 00 à 17 H 00 ainsi que le mercredi matin de 9 H 00 à 12 H 00 si.lacotedaime@free.fr
Bibliothèque	04 79 09 74 69	Heures d'ouverture : - mardi et mercredi de 14 H 00 à 16 H 00 - vendredi de 18 H 00 à 19 H 00

Nous remercions vivement la Communauté de Communes du Canton d'Aime
pour son aide à l'impression de ce journal.